

A la découverte de la Piège

Quelques-unes des 75 chroniques de Gaston Tissinier :

Mézerville et son Château-Belvédère

Le petit village de Mézerville a possédé longtemps le plus remarquable Monument de « La Piège », fruit d'une harmonie parfaitement réussie entre le château féodal primitif situé au Nord, et la construction de l'habitation de style Renaissance au Sud. L'ensemble a encore été embelli par quelques motifs décoratifs en fer forgé du XVII^e siècle. On doit cet ensemble merveilleux à la richesse procurée par la culture du pastel. Jusqu'à la 2^{ème} partie du XVI^e siècle, le château appartenait à la famille d'Aulon. Attenant au parc, se trouvait le moulin pastellier, peut-être même des chantiers de transformation puisqu'il existe encore la ferme du « Pastellier ».

La fille de Nicolas d'Aulon, en l'absence d'enfant mâle, devint héritière et la seigneurie de Mézerville est passée entre les mains de noble Corbeyran de Rigaud qui s'empessa de vendre à noble Barthélémy de Plaigne. A la mort de celui-ci, la seigneurie passe en 1613 aux mains de Jean de Donault dont les descendants ont conservé et entretenu le château jusqu'en 1841. C'est donc aux d'Aulon et aux de Donault que l'on doit ce beau souvenir du Moyen-Age et de la Renaissance.

Les nouveaux propriétaires du château à partir de 1841, les de Mondini, ont pris plus de soin à rappeler les titres de leurs ancêtres et leurs anciens droits seigneuriaux, qu'à faire valoir leurs terres dont les revenus leur auraient permis d'entretenir et de conserver le château.

Depuis une vingtaine d'années, un américain, en résidence à la Commanderie de Plaigne, M. Howard Gregory, a consacré des sommes importantes à la restauration des toitures et à une partie des tours. Je crains qu'il ne se soit découragé puisqu'il a revendu ce bien qui fait partie du patrimoine local mais dont on peut craindre une disparition à plus ou moins longue échéance, et c'est bien regrettable.

Le château de Mézerville présentait une importance primordiale pour la défense de la population des environs car, construit à 310 mètres d'altitude, son rayon de surveillance était étendu et complétait les possibilités d'autres points de protection dont il sera question prochainement. En outre, la tradition veut qu'un passage souterrain relie le château de Mézerville à celui de Sainte Camelle situé au Nord.

Par ailleurs, de Mézerville, on voit facilement la très ancienne ferme de « La Borie » commune de Sainte Camelle, ferme qu'on disait reliée par souterrain avec le château de Zébel, autre seigneurie du consulat de Sainte Camelle. De Mézerville, on voyait parfaitement le château des « Barous », commune de Montauriol. Ainsi les communautés de Mézerville, Sainte Camelle et de Montauriol bénéficiaient d'un même point de protection dans un rayon rapproché tandis que des contacts par signal lumineux pouvaient avoir lieu sur un rayon plus étendu vers le Nord et vers l'Est notamment par l'intermédiaire des châteaux de Mayreville et La Bade dont on examinera l'impact sur le plan régional ultérieurement.

De nos jours, on ne voit guère que la valeur de monument archéologique des châteaux : il ne faut pas oublier leur importance stratégique et, en conséquence, leur rôle de protecteurs des populations trop souvent exposées à des exactions de voisins malveillants ou de bandes organisées cherchant à vivre du travail des paysans isolés.

La Croix de l'Aude (12 04 1987)

La « Tour » de Salles-sur-l'Hers

Puisqu'il s'agit de Salles-sur-l'Hers, il est nécessaire de rétablir la vérité sur deux affirmations concernant son passé. L'agglomération primitive n'a pas existé sur la rive droite de l'Hers-Mort : le premier château se trouvait bien à l'extrémité Est du monticule qui domine le Jammes. L'appellation de Villelongue semble provenir d'une fausse interprétation d'une carte ancienne avec les églises gothiques de St Michel-de-Lanès, de la Collégiale St Michel de Castelnaudary et l'église de l'Abbaye de Villelongue sur le dimaire de Saint-Martin-le-Vieil. En second lieu, la Tour n'est pas l'œuvre des Templiers ainsi qu'en témoignent les fenêtres comportant les meneaux des châteaux gothiques. Seule la tour qui existait sur le domaine de Copadel était l'œuvre des Templiers.

La tour qui subsiste a dû être construite par les Seigneurs de Montesquiou qui ont été les héritiers naturels des premiers Seigneurs de la famille de Villar, à laquelle a succédé la famille d'Espagne-Montespan. Déjà le 4 décembre 1386, il y a 600 ans, Esclarmonde de Villar dénombrait les biens de St André d'Ustre, de Copadel, d'En-salès, de Malvézy et du château de Salles.

La Tour date de la seconde partie du XVI^e siècle et semble avoir été édifée principalement pour mettre à l'abri la population des environs contre les attaques possibles des Religionnaires Protestants. Aucun document à notre connaissance ne fait état d'une attaque, en raison notamment des sympathies qui unissaient le Sr de Roquefort, devenu Seigneur de Salles, aux Protestants de la région. Cette tour est très spacieuse et il est à croire qu'il avait été prévu également d'y engranger du grain pour l'alimentation de la population.

L'ancien château-fort, doté d'une chapelle, ainsi qu'il apparaît sur le Plan de Salles de 1818, était peu important, car il n'a jamais servi de demeure continue pour la famille seigneuriale, qu'il s'agisse des de Villar, des d'Espagne, des de Montesquiou, encore moins des Roquefort, luxueusement installés au château de Marquein.

En 1910, M. Mullet, dans son récit de Voyages cite : « Cette Tour qui étonne le voyageur et captive l'esprit de l'archéologue et du touriste ». Hélas, elle a perdu un peu de sa beauté... Vers 1860, la Dame Irma Alquier, épouse Roques, fit démolir le vieux château et sa chapelle pour construire à la place un grand immeuble, certainement plus confortable, mais sans le cachet du vieux manoir.

A Salles-sur-l'Hers, un fief seigneurial existait à Canneville avec un moulin à eau et un moulin à vent. Les de Montesquiou ont vendu ce fief au Seigneur de Mongeard, de Durand, tout en conservant l'emplacement du moulin à eau situé sur l'Hers, 200 mètres environ en aval du confluent Hers-Jammes. Ce fief comportait une ferme dénommée « les Galinières ». Selon les conditions de la cession, les héritiers ont pu faire construire un château au lieu des « Galinières », château qui apparaît sous le nom de « Bel Aspect » sur l'Etat-civil de Salles en 1701 ; il a donc été construit sous le règne de Louis XIV. C'est une très belle demeure fort bien conservée au milieu d'un nid de verdure. Son dernier propriétaire, jusqu'à la Révolution, fut le Seigneur d'Austry de Canneville, dont la veuve ne fut nullement inquiétée durant la Révolution.

Salles eut donc deux châteaux.

La vue imprenable du Château de la Louvière

J'avoue que j'aurais aimé pouvoir indiquer à mes concitoyens l'origine du Château de La Louvière. Tout ce qu'il a été possible de retrouver de façon certaine, c'est qu'à son origine, il fut créé trois forts pour la défense de la Région à Fajac, Bouttes et La Louvière par le comte de Foix. On peut se demander si, dans les trois cas, l'emplacement choisi ne correspondait pas aux cimetières actuels. On ne retrouve aucun texte jusqu'à la succession de la famille de Laminssans par la famille de Buisson.

Je n'ai trouvé aucune trace de l'arrivée des de Laminssans à La Louvière. Peut-être que d'autres seront plus heureux que moi. Pourtant il s'agissait d'une illustre famille puisque le dernier, Jacques de Laminssans, avait pu épouser Catherine de Lordat, l'une des plus anciennes familles nobles. Ce couple n'eut qu'une fille, Jeanne, qui épousa, en 1617, Jean de Buisson, Seigneur de Beauteville, Lagarde et autres lieux. Ce fut leur fils, Jean Louis de Buisson, qui devint Seigneur de Bouttes et La Louvière, à la mort de Jacques de Laminssans, en 1679. Il n'est donc pas douteux que le château actuel portant la date de 1606 est l'œuvre des de Laminssans.

La famille de Buisson l'a conservé jusqu'en 1749, date à laquelle il fut acheté par Yves de Soubiran, noble de Castelnaudary.

Dans les deux cas, on ignore si les propriétaires habitaient en permanence dans leur château. Ce qui paraît certain, c'est que les deux ont parfaitement conservé en bon état cette demeure imposante, dotée de deux tours carrées jouissant d'une vue splendide et imprenable sur les Pyrénées et sur la plaine de l'Ariège. Extérieurement, on ne remarque pas de traces de l'ancien château-fort.

Né à l'ombre de l'église du soleil levant et à l'ombre du château du soleil couchant, l'histoire de La Louvière m'a toujours intrigué. C'est ainsi qu'il m'a paru surprenant que les biens seigneuriaux soient nationalisés en 1790, alors que la population était peu favorable à la Révolution.

Un commissaire-enquêteur républicain, dans son rapport d'inspection de La Louvière, relate qu'il a vu sortir de la ferme du château, à l'aube, un homme se camouflant, s'enfuir vers le ruisseau d'En Vieu. Il apprit qu'il s'agissait d'un prêtre réfractaire qui avait passé la nuit sur le domaine du nouveau châtelain, le citoyen Camayou, Notaire de profession, révolutionnaire pour s'enrichir.

Le fils d'Yves de Soubiran, Joseph, rentra d'Espagne très pauvre. Il consacra sa vie à des recherches pour amener l'eau par gravité de la Montagne Noire à Castelnaudary et il réussit lorsque la Municipalité voulut bien financer son projet et bâtir le bassin. Joseph de Soubiran se maria à 3 ans avec Noémie de Gélis et ils eurent une fille, Sophie, devenue la Bienheureuse Marguerite-Marie de Soubiran-La Louvière, fondatrice de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices.

Quant au château, depuis 150 ans, c'est-à-dire depuis 1836, il appartient à la même famille qui l'a remarquablement entretenu afin de le conserver au regard admiratif des voyageurs qui circulent, même en automobile, dans la direction des Pyrénées vers la Montagne Noire. J'espère qu'on l'admira encore longtemps à côté du clocher original de l'église voisine.

Est-ce une ligne de défense au Sud ?

Le mot « Dénombrement » a déjà été utilisé. Il est bon de préciser sa signification. Le Dénombrement est l'aveu ou la déclaration qu'un vassal adresse à son suzerain de ses droits et des propriétés. Il est donc particulièrement intéressant quand on étudie le passé d'une communauté ou d'une région d'en connaître quelques dénombrements.

En la circonstance, c'est le « Dénombrement » du Vicomte de Foix de 1263 qui nous informe qu'encore à cette date, se trouvaient sous l'obédience du Vicomte de Foix les « Forcia » de Fajac, La Louvière, Boutes, Zebel et Saint-Sernin.

Le texte ne précise pas l'emplacement de ces châteaux-forts. En outre, il n'indique pas si la communauté de Fajac comptait déjà deux fiefs comme on les retrouvera plus tard avec les fiefs de Fajac et Larlenque. On pourrait supposer qu'il existait un Forcium sur l'emplacement actuel du château de Fajac et un second dans l'agglomération. Ce dernier existait sûrement, approximativement sur l'emplacement de l'église actuelle : des vestiges de la construction primitive ont été découverts en procédant aux travaux de fondation de l'église.

La ligne continue de châteaux-forts tout au long de la frontière du Vicomté de Foix peut être considérée comme une ligne de protection du Vicomté. On peut également supposer que les châteaux de Fajac et de La Louvière sont destinés à l'origine à la protection des populations de la vallée du Gardigeol, par ailleurs bien gardée en aval avec le château de Caignac, plus tard siège de la Commanderie de ce village, et celui de Marquein qui, croit-on, se trouvait approximativement légèrement à l'Est du château actuel. Il était remarquablement bien placé pour surveiller les vallées secondaires du Pédelmas et de Zebel tandis qu'il dominait la rencontre de ces deux vallées avec le Gardigeol.

En outre, les sources du Gardigeol se trouvaient sous la protection du château de Mézerville. Ainsi, quand on examine de près la topographie de « La Piège » et de ses châteaux, on constate que la protection des vallées faisait l'objet de tous les soins de la part des responsables, à la fois civils et militaires.

Légèrement au Nord du Gardigeol, la vallée du Jammes n'avait pas été négligée puisqu'on y trouve le château de Sainte-Camelle en union avec celui de Mézerville, le château de Peyrefitte dont le nom d'origine latine (Petrefita) indique son ancienneté, le château de Mayreville qui dominait les coteaux vers le Sud et vers le Nord.

Un peu plus loin, nous trouvons le château de Saint-Amans fort bien placé pour la protection de la vallée qui se dirige vers La Jasse et vers Payra pour se déverser dans l'Hers-Mort.

Nous n'avons pas trouvé trace d'un pont fortifié, ni à Feilles, ni à Belesta, ni à Gentesta. Est-ce que le prieuré de Camon avait prévu la protection de son domaine du Bosc ? Ce serait téméraire de répondre affirmativement à cette question.

Nous sommes au sommet des coteaux de « La Piège » sur le versant de l'Hers-Mort. Il nous reste à voir les centres de défense du versant Nord de la Vixiège.

Curieuse destinée du Château de Saint-Michel-de-Lanès

Grâce aux richesses nouvelles apportées par la culture du Pastel, le Château féodal de Saint Michel a été transformé en une belle demeure seigneuriale entre 1436 et 1462.

La fortune constituée par P. de Chevery sur le commerce du Pastel a permis d'en faire une résidence royale à titre temporaire. Mais fort heureusement, P. de Chevery avait conservé à son château ses moyens de défense avec ses fossés et ses barbicanes. Bien lui en avait pris, puisque, un an après la visite de Catherine de Médicis, les protestants du Mas-Stes-Puelles, en 1580, sont venus attaquer ce château. L'alerte avait pu être donnée assez tôt et l'ensemble de la population du village a pu venir se réfugier dans l'enceinte du château. Néanmoins il y eut cinq victimes, 3 de Pierrelongue, 1 de Gourvieille et 1 de la ferme des Rougès de Cagnac : Ces cinq personnes avaient préféré rejoindre leur domicile pour protéger leurs biens et ils ont perdu la vie.

La famille de Chevery fut dans l'obligation de vendre son château de Saint Michel à la suite de plusieurs procès. Il y a eu plusieurs propriétaires successifs jusqu'au jour où il fut acheté par le Comte de Polastron qui l'a revendu peu après à son gendre, le Marquis de Polignac, époux de Yolande de Polastron.

Ce couple se fit remarquer au XVIII^e siècle par ses relations privilégiées avec le Roi Louis XVI et la Reine Marie-Antoinette. Le Marquis fut promu « Duc » et fut bénéficiaire de plusieurs faveurs particulièrement lucratives. C'est ainsi qu'il fut Directeur Général des Postes, Relais et Messageries de France et Directeur des Haras du Royaume. Il a même obtenu du Roi, sur sa cassette personnelle, une dotation destinée à aider les Consuls de Saint Michel pour réparer les dégâts commis par une terrible inondation. Le Duc de Polignac, manquant un peu d'élégance en la circonstance, fit utiliser une partie de la somme pour restaurer la chaussée du moulin à eau qui lui appartenait. Cette opération ne le rendit pas populaire.

Quant à Yolande de Polignac, née de Polastron, elle se fit remarquer par sa beauté. Robert Corraze, dans son ouvrage sur Saint-Michel-de-Lanès, donne un texte du Duc de Levis : »La Comtesse de Polignac avait la plus belle figure qu'on peut voir. Son regard, son sourire, ses traits étaient angéliques... » et il poursuit : « même le timbre de sa voix était pur et captivant ».

Elle a été l'amie intime de la Reine Marie-Antoinette peu de temps après son arrivée en France. Devenir « la favorite » d'une Reine et conserver la sympathie des courtisans est certainement une situation impossible. Elle eut des ennemis. Mais elle eut aussi un ami, le Marquis de Vaudreuil, le gendre du Marquis de Roquefort, seigneur de Salles et de Marquein. Il n'est donc pas étonnant que les Duc et Duchesse de Polignac aient cru bon de quitter la France très rapidement quand éclata la Révolution de 1789.

La Duchesse de Polignac est certainement la seule personne qui aurait pu dévoiler dans quelles conditions la Reine Marie-Antoinette avait offert un ex-voto de reconnaissance à la petite Sainte de chez nous, Sainte Camelle, car elle a été également la gouvernante des enfants royaux.

Les biens des de Polignac sont devenus biens nationaux. Au début du XIX^e siècle, le château a été démoli. C'est regrettable pour Saint-Michel et pour la Région.